#### Initiatives ministérielles

est inutile de présenter la motion n° 53 tant que nous n'aurons pas voté sur la motion n° 52.

## [Traduction]

Mme Dobbie: Madame la Présidente, je crois que je vous ai mal comprise. Nous allons voter sur la motion no 52, n'est-ce pas?

Mme le vice-président: Je m'excuse. On m'a communiqué les motions nos 52, 53 et 54, alors que c'aurait dû être les motions nos 52, 54 et 55. D'accord?

## [Français]

M. Blais: Excusez-moi, madame la Présidente, si vous regardez la motion nº 52, c'est moi qui l'ai proposée; la motion no 53 est proposée par M. Karpoff; la motion nº 54 est proposée par M. Karpoff et la motion nº 55 par M. MacDonald. À mon avis, la motion nº 52 doit être votée séparément des trois autres, madame la Présidente, sinon on ne pourra pas se comprendre.

#### • (1930)

Mme le vice-président: Je me dois de proposer à la Chambre les motions n° 52, 54 et 55. Il faut qu'elles soient lues à la Chambre simplement, et ensuite on fera les oui et les non sur la motion n° 52, et selon le résultat du vote sur la motion n° 52, nous voterons sur la motion n° 54 ou la motion n° 55. Pour le moment, il n'est pas question de demander le vote sur les motions n° 54 et 55, mais seulement de les proposer aux députés pour que l'on sache sur quoi on va s'exprimer.

### [Traduction]

#### M. Jim Karpoff (Surrey-Nord) propose:

Motion no 54.

Qu'on modifie le projet de loi C-91, à l'article 7

a) en retranchant la ligne 1, page 16, et en la remplaçant par ce qui suit:

«e) sous réserve du paragraphe (2), définir, pour l'application des articles 82.1, 85»;

b) en ajoutant à la suite de la ligne 18, page 16, ce qui suit:

«(2) Les règlements visés à l'alinéa e) sont prises sur recommandation du ministre, après consultation par celui-ci des ministres provinciaux responsables de la santé, mais le ministre ne présente pas de recommandation à moins que ces ministres provinciaux ne se soient entendus, à la majorité, sur une définition de l'expression «recherche et développement».»

## M. Ron MacDonald (Dartmouth) propose:

Motion no 55.

Qu'on modifie le projet de loi C-91, à l'article 7,

a) en retranchant la ligne 1, page 16, et en la remplaçant par ce qui suit:

«e) sous réserve du paragraphe (2), définir pour l'application des articles 85»; et

b) en retranchant les lignes 19 et 20, page 16, et en les remplaçant par ce qui suit:

«(2) Les règlements visés aux alinéas (1)d), e) ou h) sont pris sur recommandation du».

**Mme le vice-président:** Je mets maintenant la motion n° 52 aux voix.

## [Français]

Si le vote sur la motion nº 52 est affirmatif, les motions nos 54 et 55 ne seront pas mises aux voix. Si le vote sur la motion no 52 est négatif, les motions nºs 54 et 55 seront mises aux voix.

Alors la question est sur la motion nº 52.

# [Traduction]

Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Mme le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Mme le vice-président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Mme le vice-président: Conformément au paragraphe 76(8) du Règlement, le vote par appel nominal sur la motion est différé.

## M. Jim Karpoff (Surrey-Nord) propose:

Motion no 53.

Qu'on modifie le projet de loi C-91, à l'article 7 en retranchant la ligne 35, page 15, et en la remplaçant par ce qui suit:

«82(1), y compris les facteurs relatifs»

**Mme le vice-président:** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Mme le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Mme le vice-président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.